

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 172

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« la présence dans l'échantillon d'un sportif et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

Les mots "la présence dans l'échantillon d'un sportif et" complexifie la compréhension de l'alinéa 3.